



ABONNEMENTS

PARIS (Trois mois)..... 18 fr.
 DÉPARTEMENTS (Trois mois)..... 20 fr.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

BUREAUX

DE LA RÉDACTION ET DE L'ADMINISTRATION
 Rue du Croissant, 16.

S'adresser pour les annonces du CHARIVARI, à M. ALBERT HARDUIN, fermier d'Annonces, 40, rue de la Vrillière, (en face la Banque).



ABONNEMENTS

PARIS (Trois mois)..... 18 fr.
 DÉPARTEMENTS (Trois mois).... 20 fr.

Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

BUREAUX

DE LA RÉDACTION ET DE L'ADMINISTRATION
 Rue du Croissant, 16.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et les dessins, à M. LOUIS HUART, rédacteur en chef.

LE CHARIVARI

BULLETIN.

La fête du 15 août a été célébrée hier à Paris avec le cérémonial accoutumé en l'absence de l'empereur qui était au camp de Châlons. En province cette fête a fourni aux évêques l'occasion d'adresser à leur clergé des circulaires marquées au sceau d'un enthousiasme assez faible. Ne leur en faisons pas un crime, ils ont le cœur à la déclamation, mais ils n'ont pas le cœur à la joie. L'évêque de Poitiers s'est distingué par une très courte lettre sans phrases, mais d'une rare audace; c'est spirituel, amusant et insensé, parce qu'il n'est pas possible d'admettre qu'un gouvernement se laisse baffouer de cette façon. Seulement c'est à Rome qu'il faut répondre.

En attendant voici ce qu'on peut dire.

Si le gouvernement croit que les prières des évêques lui sont nécessaires et que sans leur intermédiaire le ciel ne daignerait plus protéger la France, il a tort de ne pas suivre aveuglément leur impulsion. On ne se montre jamais assez respectueux et soumis envers des gens de qui dépend la prospérité des empires et qui n'ont qu'un mot à dire pour vous perdre ou vous sauver dans ce monde comme dans l'autre.

S'il croit le contraire, quel intérêt a-t-il à les supplier pour n'en obtenir en définitive que des témoignages manifestes de mauvaise humeur ou des plaisanteries d'assez mauvais goût, comme celle que s'est permise l'évêque de Poitiers.

L'Institut a tenu sa séance publique annuelle avec un succès toujours nouveau. A quoi pensent donc les cinq Académies de se réunir solennellement par trente degrés de chaleur et dans un moment où il n'y a plus personne à Paris? Les membres surtout de l'Académie française brillaient par leur absence, et il en était un peu de même du public. Il est vrai que l'Institut n'avait pas grand'chose à lui dire. Ce qu'il y avait de plus intéressant à entendre, c'était un discours de M. Charles Giraud à la gloire de M. Thiers, au sujet du fameux prix de vingt mille francs, mais c'est là de l'histoire ancienne.

Je crois bien qu'on en a déjà assez parlé, mais M. Giraud tenait à faire savoir au public que nous étions en veine de grandes choses, que le prix de vingt mille francs était une grande chose, que l'Académie avait fait une grande chose en le décernant à M. Thiers, et que ledit M. Thiers avait fait une chose non moins grande en l'acceptant pour ne pas le garder; de sorte, a dit M. Giraud, « que tout a été grand dans cette affaire. » On est forcé de reconnaître que M. Giraud est un ami de la grandeur. Quant à l'emploi des vingt mille francs que M. Thiers ne garde pas, M. Giraud a annoncé que cette somme servirait à fonder un prix que l'Académie définirait ultérieurement.

C'était bien la peine de déranger les gens pour leur conter de telles histoires.

Après un amusant bavardage de M. Babinet, M. Viennet est venu donner le coup de grâce à l'auditoire, au moyen de ses apologues habituels. Il paraît qu'une foule de menus animaux, tels que le rat, le limaçon, le singe et la chauve-souris, auxquels on ne connaissait pas jusqu'ici d'opinion politique, professent aujourd'hui des sentiments hostiles à la révolution italienne et favorables au pouvoir temporel, s'il faut en croire M. Viennet qui est pourtant un ancien voltairien. C'est M. Viennet qui les a catéchisés et convertis, sans respect pour leur inno-

cence. Que lui ont donc fait ces pauvres bêtes pour qu'il aille porter le trouble dans leur âme et leur souffler le feu de la réaction? Grâce aux prédications de M. Viennet, la carpe et le lapin vont se mettre à lire les mandemens de l'évêque de Poitiers et la poule va pondre désormais au profit du denier de saint Pierre.

Si M. Viennet montre tant d'animosité contre la révolution, c'est qu'on lui a assuré que le jour de son triomphe elle se proposait d'abolir la Fable par un décret. Nous pouvons assurer M. Viennet que la révolution n'a jamais songé à rien de pareil, et qu'il a été victime de quelque mystification. Personne n'aurait la cruauté de renverser les vieux autels de la tragédie et de la Fable, sur lesquels M. Viennet officie de temps en temps avec conviction. Si le bruit en a couru, comme on l'assure, parmi les cigales de son jardin, les bestioles des champs et les volailles de sa basse-cour, il peut hardiment les rassurer.

Clément Caraguel.

LA POLITIQUE ET LA COUPE DES CHEVEUX.

Le général Souzouchanett continue à rétablir l'ordre à Varsovie. Vous savez par expérience ce que ce mot veut dire. Eh bien, le général en question a trouvé moyen de renchérir en fait d'imprévu et de fantaisie sur les Moscovites qui ont été appelés à l'honneur de gouverner la Pologne. Ses prédécesseurs avaient été odieux; lui, il est odieux et ridicule et il a au moins cela de bon que s'il fait pleurer beaucoup de gens il en fait peut-être rire encore un plus grand nombre.

Comme spécimen de ses lubies proconsulaires, nous publions ci-dessous en la complétant sa dernière et célèbre ordonnance sur les cravates et les moustaches des fonctionnaires polonais. On verra que l'ordre ne règne pas seulement dans les rues de Varsovie, mais encore dans les favoris et dans les faux-cols de ses habitants.

Ordonnance concernant les Polonais.

Le général Souzouchanett, gouverneur général de la Pologne, ayant appris avec une surprise mêlée d'indignation que, loin d'aider l'administration dans la répression des troubles, les employés russes d'origine polonaise se faisaient un malin plaisir d'y prendre part en affichant dans leur toilette et dans la coupe de leurs cheveux les idées les plus révolutionnaires,

Ordonne :

Art. 1^{er}. Toute chevelure longue de plus de deux centimètres sera considérée comme un emblème séditionnel et le propriétaire de ladite chevelure sera passible du conseil de guerre, s'il ne se la fait pas couper selon l'ordonnance à la première réquisition.

Art. 2. Plusieurs ennemis du gouvernement établi ont trouvé le moyen de faire éclater quand même leurs dispositions hostiles, c'est de se faire couper les cheveux en escalier, ce qui signifie évidemment qu'ils espèrent un jour gravir les marches du trône d'où l'empereur de toutes les Russies rend ses ukases. Tout perruquier qui se serait prêté à ces projets subversifs sera immédiatement rasé, lui et sa maison, et condamné aux mines pour le restant de ses jours et de ses cheveux.

Art. 3. Les Polonais révoltés ne négligeant aucune occasion de témoigner leur douleur des derniers événements de Varsovie, tout signe de deuil est formellement

interdit dans la ville et même dans les maisons. Les cheveux noirs se trouvent donc naturellement défendus. Tout Polonais affligé de cette difformité devra porter une perruque blonde, à moins qu'il ne préfère se teindre ses propres cheveux au moyen de la vitaline Steck. Si par impossible il refusait de faire ce sacrifice à la patrie, il est invité à sortir des Etats du czar dans les quarante-huit heures.

Art. 4. La malignité des hommes est grande et l'esprit de révolution aussi perfide qu'ingénieux. Ne pouvant plus faire de leurs chevelures un emblème séditionnel, un certain nombre de Polonais ont essayé d'y suppléer au moyen de leurs moustaches. Qu'ils le sachent, nous ne sommes pas dupes de leurs infâmes menées. Aussi avons-nous pris après mûre réflexion les résolutions suivantes :

Les moustaches en croc affectant un air de triomphe qui ne convient pas à la position humiliée des plus humbles sujets du czar, il nous est impossible sous peine de forfaiture de les tolérer plus longtemps. Ce serait, si j'ose m'exprimer ainsi, admettre en principe le droit d'appel à l'insurrection.

D'autre part les moustaches tombantes pouvant être interprétées comme un signe de douleur ou de regret des triomphes récents de la Russie, nous croyons à la fois patriotique et prudent de les proscrire.

Nous avons remarqué que bon nombre d'habitans de Varsovie portaient toute leur barbe. Nous savons très bien ce que parler veut dire, mais nous avons jusqu'ici dédaigné de prendre des mesures contre cette ironique bravade. Tous les amis du désordre ont eu de tout temps horreur du rasoir. Catilina portait toute sa barbe.

Des observations précédentes il résulte que de quelque façon que soit porté cet ornement viril on pourrait y voir matière à procès. Dans l'intérêt même des fidèles sujets soumis à notre juridiction, nous décrétons donc :

Art. 5. La barbe est supprimée sur toute l'étendue du territoire polonais.

Art. 6. C'est avec la plus vive indignation que nous avons appris par les rapports des agens chargés de veiller à la tranquillité publique que des habitans de Varsovie avaient osé sortir avec des cravates rouges. Je n'ai pas besoin de dire que j'ai pris les mesures les plus sévères pour réprimer ce délit. De la cravate rouge à la chemise rouge il n'y a qu'un pas. Si je ne sévissais rigoureusement, qui me dit que je ne rencontrerais pas des bandes armées parcourant les rues en criant vive Garibaldi! La cravate rouge est donc formellement interdite, et ce sous peine de mort.

Une prochaine ordonnance s'occupera des autres parties du costume, car, vous avez pu le voir déjà, braves Polonais, rien n'échappe à la sollicitude de votre gouvernement.

Signé : SOUZOUCHANETT.

Et pour copie conforme :

Henri Rochefort.

LES JEUX INNOCENS DE M. EGGER.

Chacun prend son plaisir où il le trouve.

Cette vérité serait de mise en toute autre circonstance, mais quand il s'agit d'un corps savant — ou passant pour tel — n'est-il pas permis d'exiger que le plaisir passe après l'utilité?

Exemple : l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance annuelle réunissait l'autre jour sous la coupole de l'Institut une foule peu empressée.

Et de fait il y avait de quoi.

On s'était déjà livré à divers exercices aussi brillants que récréatifs, entre autres à une étude sur les *iranien-nes et les races brahmaniques comparées*.

Des folichonneries, quoi !

Soudain un orateur se lève, il tient à la main un volumineux rapport.

C'est M. Egger.

Un singulier homme qui a de singulières manies !

Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître. La légende raconte qu'à six ans, au lieu de jouer à la toupie ou au cheval fondu, l'érudit prématuré dévorait des infolies sur la *palingénésie sociale ou l'influence de la syllabe RAH dans les langues de l'extrême Orient*.

C'étaient là de brillantes promesses.

Elles devaient être tenues. Arrivé à l'âge viril, M. Egger folâtrait avec l'*accentuation grecque* et publiait un fort volume sur les mœurs de l'*oxyton* et la *vie privée du périspomen*.

Un pareil début ne pouvait être le dernier mot d'un aussi infatigable chercheur de plaisirs.

Si bien qu'un jour, — il y a de cela deux ans, — M. Egger se dit :

— Incontestablement les jeux innocents et les jeux de société baissent à vue d'œil.

Les synonymes avec leurs *qu'en faites-vous ?* et *où le mettez-vous ?* tournent à la distraction fossile.

Le *corbillon* ne passionne plus que quelques rentiers du fond de la Brie.

Le logogriphe a vécu.

La charade agonise.

Le rébus lui-même — *tu quoque !* — malgré les efforts faits par les journaux illustrés pour soutenir son antique réputation, le rébus mollit.

A la rescousse ! Il serait parbleu plaisant que ce fût un savant qui vint enseigner aux Français l'art de s'amuser en société.

Ce le sera ! Et le savant n'est pas loin. Il est dans mon paletot !

Le nouveau jeu innocent inventé par M. Egger est des plus inoffensifs.

Il consiste à se poser ou à poser aux autres une question qui n'intéresse et n'intéressera jamais personne.

La question posée on se creuse la tête ou on fait creuser celle des autres pour trouver de bonnes raisons *pour* ou *contre*, suivant l'humeur dans laquelle on est.

C'est délicieux.

L'année dernière, M. Egger présentant son jeu innocent à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lui en expliquait le mécanisme et ajoutait :

— Du reste, messieurs, pour prouver que mon jeu est complètement inoffensif et ne menace pas comme il en a à l'air les facultés mentales, je ne vous cacherai pas que je n'ai pas d'autre passe-temps depuis deux mois.

Il y a ce laps que je tourne et retourne en tout sens cette palpitante interrogation :

— *La profession d'avocat existait-elle chez les Athéniens ?*

Cette année, M. Egger a donné une seconde répétition de son amusement de salon :

— Messieurs, est-il revenu dire à l'Académie, mon jeu ne jouit pas encore de la popularité qu'il mérite.

Souffrez que je vous réitère l'assurance qu'il est inoffensif pour la raison publique. Voici un an que je fais joujou avec ce problème sublime : *Existait-il des registres de l'état civil à Athènes ?*

Cette fois M. Egger a parié pour l'affirmative, afin de changer sans doute.

M. Egger, au reste, ne regarde ces spécimens que comme des aperçus préparatoires. Il soumettra successivement à l'Académie des rapports sur les questions suivantes :

1° Les fontainiers se servaient-ils chez les Huns de trompettes pour annoncer leur marchandise ?

2° Les Sarmates permettaient-ils aux aveugles de jouer de la clarinette sur leurs ponts ?

3° L'usage de l'oignon brûlé était-il connu des cuisinières volques ?

4° Les portiers à Herculanum refusaient-ils de tirer le cordon après minuit ?

5° Est-il vrai que Sophocle, les soirs où l'on jouait à Athènes ses tragédies, se livrait à la porte au commerce des contremarques ?

6° Les Visigoths se servaient-ils de papier timbré dans les actes publics ?

7° Les jours de fête nationale les Vandales pratiquaient-ils le noble exercice du mât de Cocagne ?

Lequel doit être le plus fier, l'Académie d'entendre les communications de M. Egger ou M. Egger de lire ses communications à l'Académie ?

Pierre Véron.

CANCANS.

Que ceux qui ont désespéré de la chaleur cette année lèvent la main.

— Diable ! ils sont quelques uns... Eh bien ! messieurs, continuez-vous à désespérer ?

— Non, certes, nous étouffons.

— Que cette leçon vous profite ; cela vous apprendra à dire du mal du soleil. Voyez-vous, le roi des astres est le personnage le plus susceptible du firmament ; quand on le pique au jeu il se fâche, et alors garé à ses coups.

Le fait est qu'on grille à Paris depuis une quinzaine de jours, aussi faut-il voir la joie des bals champêtres et la mélancolie des spectacles fermés.

C'est à qui parmi ces derniers fera relâche ; il n'est pas de prétexte qu'ils n'inventent pour avoir le droit de mettre une bande sur l'affiche.

On raconte que l'autre soir le directeur d'un petit théâtre, désireux de tomber sur une raison pour renvoyer l'unique personnage qui garnissait sa salle, fit une tournée dans les loges de ses pensionnaires.

— Comment ça va-t-il ? disait-il à chacun.

— Mais, monsieur le directeur, ça ne va pas trop mal, quoiqu'il fasse bien chaud.

— Et vous ? fit-il en avisant son premier sujet.

— Moi, de même...

— Vous en êtes sûr ?

— Dam ! oui...

— Cependant vous avez bien mauvaise mine... Vos yeux sont cerclés, vos pommettes rouges.

Et, comme le premier sujet se prit à éternuer :

— Voyez, ajouta-t-il vivement, vous êtes enrhumé... Mon ami, un bon conseil, allez vous mettre au lit.

— Mais je vous jure que...

— Je m'y connais mieux que vous... vous êtes malade ; tenez, votre pouls l'indique, vous avez une fièvre de cheval ; allez vous coucher... allez... nous allons faire relâche.

Et le cœur des régisseurs et employés, renouvelant la scène du *Barbier de Séville*, répète à l'unisson :

— Allez vous coucher, premier sujet, allez vous coucher.

Puis, sans plus tarder, le régisseur fit lever le rideau et annonça au spectateur solitaire qu'en raison d'une indisposition subite de M. X... l'administration se décidait à faire relâche.

Et voilà où en sont réduits actuellement ces pauvres directeurs !

Oh ! le soleil, le soleil !

Le Cirque-Impérial cependant résiste à la chaleur, grâce à la *Prise de Pékin*.

Mais les recettes n'empêchent pas les acteurs et les nombreux figurants qui se remuent dans cette pièce d'être accablés par la canicule.

Dernièrement un choriste que sa bonne conduite avait fait monter au grade de soldat français après un stage de deux ou trois ans dans les armées ennemies, alla trouver son régisseur.

— Monsieur, lui dit-il, j'espère que vous n'avez pas à vous plaindre de moi ?

— Au contraire, et vous voyez que nous avons récompensé votre zèle en vous donnant un rôle de Français.

— Je vous en serai toujours reconnaissant, monsieur, mais aujourd'hui je viens vous demander un nouveau service.

— Parlez.

— Je voudrais faire un Chinois.

— Un ennemi ! Pourquoi cette idée rétrograde ?

— Parce que dans la pièce les Chinois ont comme armure un éventail et du temps qu'il fait c'est une grande faveur.

Les portiers — pardon, je m'oubliais — les concierges continuent leur petit commerce.

Décidément cette race est incorrigible, et tribunaux, coups de canne et autres n'en viendront jamais à bout.

C'est désespérant, mais c'est comme cela.

Leur position de représentants du propriétaire leur donne un orgueil que j'ai quelque peine à m'expliquer, je l'avoue, mais qui n'en est pas moins réel.

L'autre jour un de mes amis se présente chez une variété de cette espèce et très poliment s'informe de l'appartement à louer.

Le cerbère le regarda attentivement, puis, sans bouger :

— Ce n'est pas votre affaire, dit-il.

— Comment, ce n'est pas mon affaire !

— Non, ça ne vous ira pas... j'en suis sûr, c'est trop cher pour vous.

— Mais, cher portier, à quoi voyez-vous que votre appartement ne pourra pas m'aller ?

— Oh ! je n'ai pas besoin de regarder à deux fois... ce n'est pas votre affaire, vous dis-je... Inutile donc de continuer à me déranger.

UN JOUR DE FÊTE A PARIS.

III

Le jour de la fête.

I

A SIX HEURES DU MATIN.

Eustache. — Mais habillez-vous donc vite, cousin Criquet.

M. Criquet. — Il n'est pas tard, mon ami.

Mme Bridoux. — Je viens d'entendre tirer vingt-et-un coups de canon, la fête est commencée.

Eustache. — Ah ! mon dieu !... nous ne verrons pas le commencement.

Mme Bridoux. — Où irons-nous aujourd'hui ?

M. Criquet. — Où bon vous semblera. Vous connaissez le programme de la fête. (Il baille.)

M Bridoux. — Vous êtes fatigué ?

M. Criquet. — Oui, un peu, car mon cousin m'a réveillé de bien bonne heure ce matin.

Eustache. — C'est le canon qui m'a fait lever.

M. Bridoux. — Nous irons au spectacle gratis, à l'Opéra.

M. Criquet. — Vous y tenez ?

Eustache. — Certainement.

Mme Criquet. — Tu sais bien, mon ami, que mon oncle et ma tante n'ont pas voulu te faire dépenser de l'argent hier soir pour les conduire au théâtre comme tu leur en avais fait la proposition.

M. Criquet. — En effet, aussi je leur en sais gré. (A part.) Mais j'ai été obligé de payer neuf francs cinquante de consommation au café. Il est vrai que j'aurais pu les conduire au spectacle et avoir les mêmes frais de consommation en sortant.

Eustache. — Déjeunons vite et partons. C'est toujours ça de sauvé.

M. Criquet (à part). — Comme c'est amusant de faire queue pendant trois heures à la porte d'un théâtre !

La queue du spectacle gratis.

Mme Criquet. — Combien avons-nous encore de temps à attendre ?

M. Criquet. — Encore deux heures.

M. Bridoux. — Comme il y a du monde à passer avant nous !

Eustache. — Nous n'aurons jamais de place.

M. Criquet. — Je le crains, mais pourtant la salle est très grande.

M. Bridoux. — Il me semble que le monde commence à entrer. (Ils attendent pendant une heure.)

M. Bridoux. — Ah ! enfin ! voici que notre tour va arriver.

Eustache. — Quel bonheur !

Un sergent de ville (à M. Criquet). — Vous pouvez vous retirer, la salle est pleine ; c'est tout au plus si nous pourrions placer les dix ou douze personnes qui sont devant vous.

Eustache. — Oh ! bonté divine, que nous dites-vous là ?

Un gamin. — Bourgeois, si vous le voulez, il y a moyen de s'arranger.

M. Criquet. — Comment cela ?

Le gamin. — Je suis dans le peloton privilégié, c'est à dire dans celui qui pourra encore entrer. Je vous vends ma place. Acceptez-vous ?

M. Criquet. — Une place ne me suffit pas, il en faut cinq.

Le gamin. — J'ai là justement quatre amis qui consentiront à s'arranger avec vous.

Eustache. — Oh ! quelle chance !

M. Criquet. — Combien nous vendez-vous vos places ?

Le gamin. — A cinq francs par personne.

M. Criquet (épouvanté). — Cinq francs par personne !

Le gamin. — Ça n'est pas cher, nous sommes là depuis six heures du matin.

Mme Bridoux. — Oh ! quel malheur de ne pas pouvoir entrer, nous serons obligés de rester toute la journée de demain pour aller au spectacle... Il serait honteux de retourner chez nous sans avoir vu un seul théâtre.

M. Criquet (après avoir réfléchi). — Vous resteriez encore une journée à Paris rien que pour aller au théâtre ?

La famille Bridoux. — Oui.

M. Criquet (aux gamins). — Tenez, voici vingt-cinq francs donnez-nous vos cinq places. (Ils entrent.)

Le mât de cocagne.

(A la sortie du spectacle M. Criquet conduit les parents de sa femme au Champ-de-Mars.)

M. Bridoux. — Quelle heure est-il ?



Maison Marcel 172 r. Rivoli et 41 r. Vivienne.

Lith. Destouches 28 r. Paradis 7^e Paris.

LE FEU D'ARTIFICE DU 15 AOÛT
Les chandelles romaines incapables d'éclairer leur propre question !.....

M. Criquet (voulant prendre sa montre). — Ah ! grand dieu ! on m'a volé ma montre.

Mme Criquet (désespérée). — Nous avons bieu travaillé en allant dans ce monde !

M. Bridoux. — Ne la regrettez pas trop, elle retardait de cinq minutes.

Eustache. — Je vais grimper au mât de cocagne pour vous en gagner une autre.

M. Criquet. — Ah ! c'est bien, ça, mon ami, c'est d'un noble cœur !

(Eustache veut monter au mât de cocagne, mais tous ses efforts sont vains. Il revient avec ses vêtements en lambeaux.)

M. Bridoux. — Tu es gentil, tu as bien travaillé !

Eustache. — Il m'est impossible de rester dans cet état, et dire que je n'ai pas d'autres vêtements à mettre ! (A *M. Criquet*.) Mon cousin, vous aurez la bonté de m'en prêter, n'est-ce pas ?

M. Criquet. — Avec plaisir. (A part.) Bon, il va mettre mon habit neuf maintenant. Ah ! les fêtes ! les fêtes !

A six heures les Bridoux retournent chez *M. Criquet*, qui habille Eustache des pieds à la tête.

Le soir sur les boulevards.

(Dans une bousculade Eustache a perdu sa société.)

Eustache (au désespoir). — Ah ! grand dieu, où suis-je... j'ai perdu ma famille. Que devenir dans ce Paris qui est immense, et moi qui n'ai pas d'argent dans ma poche, je vais mourir de faim. (A un sergent de ville.) Où suis-je, monsieur ?

Le sergent de ville. — Boulevard des Italiens.

— Par où faut-il prendre pour rentrer chez moi ?

— Où demeurez-vous ?

— Je n'en sais rien.

— Vous êtes ivre, passez votre chemin ou je vous arrête. On ne se moque pas impunément de l'autorité. (Il s'éloigne.)

— Mais je ne me moque pas de vous. (A un bourgeois.) Connaissez-vous *M. Criquet* ? si vous le connaissez, ayez la complaisance de me reconduire chez lui, je suis son cousin.

Le bourgeois (avec compassion). — Ce jeune homme est toqué... C'est peut-être par suite d'un coup de soleil, à moins pourtant que ce ne soit encore une victime de l'absinthe ou du vermouth, Lassagne... pauvre jeune homme ! (Il s'éloigne.)

Eustache (abattu). — Je n'ai plus d'espoir. (Il s'assoit sur un banc et il y reste pendant deux heures.)

Mme Bridoux (dans le lointain). — Venez voir s'il n'est pas ici.

M. Bridoux. — Mon fils ! où est mon fils ! (l'apercevant.) Ah ! le voici.

Eustache (se jetant dans les bras de son père). — Mon père ! (Tableau.)

M. Bridoux. — Ah ! tu peux te vanter de nous avoir causé des tourmens.

M. Criquet (rompu de fatigue). — Nous vous cherchons depuis trois heures.

Mme Bridoux. — Nous étions au désespoir.

Eustache. — Et moi, donc !

Bridoux. — Ta mère voulait te faire tambouriner. C'est *M. Criquet* qui l'en a dissuadé.

M. Criquet. — Parbleu ! on se retrouve toujours.

Mme Bridoux. — Avec tout ça, on tire le feu d'artifice et nous ne pouvons pas le voir d'ici.

Eustache. — Ah ! quel malheur !

M. Criquet. — Nous n'avons qu'une chose à faire, c'est d'aller nous coucher.

ÉPILOGUE.

Le lendemain les Bridoux retournèrent en Normandie.

M. Criquet n'en était pas fâché.

Huit jours après ils reçurent un panier avec une lettre dont voici le contenu :

Monsieur Criquet,

Lorsque les gens vous ennuiant, on ne leur offre pas l'hospitalité.

Ma femme, moi et Eustache, nous avons bien lu sur votre visage que nous vous étions à charge.

Vous nous avez reçus on ne peut plus mal, et lorsque nous mangions vous paraissiez nous reprocher les morceaux. On n'agit pas ainsi avec des parens. Votre conduite a été *dégoûtante* ; je ne suis pas fâché de vous le dire.

Maintenant, comme nous ne voulons rien avoir à vous, nous vous envoyons un poulet, une oie et trois canards, ce qui représente à peu près la valeur des dépenses que vous avez faites pour nous.

Je vous salue,

BRIDOUX.

M. Criquet. — Oh ! les parens ! les parens !...

ADRIEN BRÉMOND.

— Mais cependant...
 — Ah ça, voilà une insistance curieuse, par exemple !
 Quand on vous dit que ce n'est pas votre affaire... Regardez-vous donc, mon cher monsieur, est-ce que vous avez la mine d'un monsieur qui peut payer un appartement de quatre mille francs ?
 Puis, prenant un air dédaigneux et le toisant du haut en bas à nouveau :
 — Vous n'avez même pas de chaîne de montre, ainsi !

Le théâtre de Belleville paraît vouloir désormais lutter avec les scènes les plus importantes.
 Depuis quelque temps il a eu l'incroyable habileté de faire monter les Parisiens jusque chez lui.
 Une première fois c'était pour applaudir Bocage et Suzanne Lagier dans *la Tour de Nesle*. Cette fois, c'est pour voir *la Servante*, jouée encore par Suzanne Lagier.

Samedi dernier, malgré le soleil, tout ce qui reste de possible à Paris était installé dans la salle de Belleville et applaudissait à tout rompre.

C'est qu'en effet le public intelligent a retrouvé là sa Française de jadis ; il a revu ces élans passionnés, cette beauté sombre qui ont fait éclater autrefois, à l'époque de la création, un feu d'artifice d'éloges dans les feuilletons dramatiques enthousiasmés.

Ernest Blum.

A dater du 15 août 1861, les salons d'exposition et magasins de vente des machines à coudre américaines perfectionnées par M. Charles Callebaut, sont transférés boulevard Sébastopol n° 91 (rive droite).

Le gérant : J. PANIER.

Les magasins de meubles de M. FAURE, 23, boulevard de Strasbourg, sont sans contredit les mieux assortis de ce genre. Les amateurs du confortable trouveront pleine satisfaction chez M. Faure, à des prix très modérés.

AVIS AUX BAINNEURS. — La ceinture de natation et sauvetage *Mazard* a obtenu une médaille de bronze de la Société d'encouragement et une médaille d'argent de l'Académie des Arts et Métiers. *Mazard* et C^e, 41, rue des Marais-St-Martin. Détail, aux *Armes de France*, rue Montmartre, 122.

Les propriétaires des Magasins de Bronze (ancienne maison Ed. Vittoz et C^e) continuent leur exposition de bronze d'art, pendules, candélabres, lustres, flambeaux, statuettes, groupes, feux, suspensions de salle à manger et objets de fantaisie. Rue Popincourt, 88, à la fabrique. — Vente à prix fixe.

Paris. — Imprimerie J. Voisvenel, rue du Croissant, 16.

ON OFFRE à un médecin de province une part dans un établissement hydro-herapique important.
 S'adresser franco au directeur de la maison de santé du château Isabele, à Neuilly-les-Paris.

PLUMES HUMBOLDT. Les plumes fabriquées à l'avance sont vendues. Alexandre de Bruxelles prévient les papetiers qu'il ne peut en livrer avant la fin d'août.
 Adresser de suite les commissions qui seront expédiées par ordre afin ne pas éprouver de retard, 12, rue Mauconseil.

POUDRE MISMAQUE seul vrai fournisseur de la préfecture de police et établissements du gouvernement. Médaille d'honneur, etc. Détruit PUNAISES, PUCES, fourmis, vers des meubles et tous insectes. Gros et détail. O. traite à forfait. On paie après succès. Paris, rue Mazagan, 11. Bien s'adresser au n° 11.

GRANDS MAGASINS DE MEUBLES ET TAPISSERIES. O. MONT, 24, St-Antoine.

OUVERTURE DE LA CHASSE. 2,000 *Vêtements complets* en velours rayés 29 fr. toutes nuances, boutons allégoriques, le tout. Au Tapis-Rouge, r. du faub. St-Martin, 67 et 69.

MALADIES DES FEMMES

Mme LACHAPPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchement. Traitement (sans repos ni régime) des maladies des femmes, inflammations, suite de couches, déplacement des organes, causes fréquentes de la STÉRILITÉ constitutionnelle ou accidentelle. Les moyens de guérison, aussi simples qu'infaillibles, employés par Mme LACHAPPELLE, sont le résultat de 25 années d'études et observations pratiques dans le traitement spécial de ces affections. Mme LACHAPPELLE reçoit tous les jours, de 3 à 5 heures, à son cabinet, 27, rue du Monthabor, près les Tuileries.

AUX RESTAURANTS, CERCLES ET CAFES.

19, rue du Temple, Au Petit homme gris. Maison spéciale de Maillechors extra-blanc, argent et non argent de la maison Gombault et C^e. Plaqué, métal anglais, tôle vernie, coutellerie, jeux et tab. eterie. Bi les et accessoires de billard.

MONTRES DE GENÈVE argent et or, bien supérieures à celles de toute fabrique et d'un prix relativement moins élevé. Origine, qualité, précision garanties. Adresser les demandes au Comptoir d'horlogerie, 21, rue du Mont-Blanc, à Genève (Suisse).

DENTIERS EN ROSE VULCANISÉS.

Ces nouveaux dentiers ont le précieux avantage de se poser sans douleur; ils sont doux aux gencives, très légers, d'une grande force, et surtout très utiles aux personnes sujettes aux névralgies.
 DEBRAY, 243, rue Saint-Honoré, près la place Vendôme, de neuf à cinq heures. — Prix très modérés.

POUDRE CORNE

Brevetée en France S. G. D. G. et à l'étranger. Désinfection des lieux. Destruction des punaises, chenilles, vers blancs, courtilliers, limaces, etc. Pré-servatif des fourrures et lainages contre les mites. Guérison de la maladie de la vigne et des vers à soie.
 V. CORNE, rue Bertin-Poirée, 9 bis.
 Dépôt : boul. Saint-Denis, 9.

NETTOYAGE DES TACHES

sur la soie, le velours, la laine sur toutes les étoffes et sur les gants, sans laisser aucune odeur, par la **BENZINE-COLLAS.**

1 fr. 25 c. le flac., 8, rue Dauphine à Paris. Médaille à l'Exposition universelle.

PIERRE DIVINE SAMPSO. 4 fr. Guérit en 3 jours maladies rebelles au copahu, cubèbe et nitrate d'argent. SAMPSO, pharmacien, 40, rue Rambuteau, (Exp.)

OFFRE D'ARGENT ET DE CREDIT

On peut recevoir des emprunts de toute importance contre hypothèque, lettre de change, police d'assurance, titres ou quelque autre sûreté personnelle ou réelle, à des conditions avantageuses. — S'adresser seulement par lettres bien explicatives et affranchies à S. et M. 83, Grange Road, London, S. E. — Point de réponse aux commissionnaires.

GRAVELLE catarrhes de la vessie, affections chroniques des reins.

Guérison assurée et rapide par un traitement végétal, d'après la découverte du Dr Rodriguez, de la Havane. Dissolution de la pierre sans opération. — Paiement compt et après guérison. — T. DUNAND, médecin, Chaussée-d'Antin, 48, de midi à 3 h. — Des fails sont la pour établir la vérité de l'annonce ci-dessus.

EAU de TOILETTE de F.-V. RASPAU

HYGIENIQUE de la peau. Cette eau de toilette unit à la suavité de l'odeur toutes les propriétés capables de maintenir le teint frais; elle prévient et même guérit les maladies de la peau. MAISON RASPAU, 14, rue du Temple, à PARIS. Dépôt chez les parfumeurs et coiffeurs.

A LOUER pour entrer en jouissance au 1^{er} janvier, une boutique, magasin et cour vitrés, propre à tout usage, de 14 m. de largeur sur 18 m. de longueur. S'adresser à M^{me} Godaut, 38, rue Godot-Mauroi.

Le CHOCOLAT-MENIER se rencontre partout, dans les villes, dans les campagnes et jusque dans le moindre village. Il est adopté universellement, et le chiffre de sa consommation s'exprime par millions de kilogrammes. Une vente aussi importante ne peut s'expliquer que par la bonne qualité de ce Chocolat et par sa supériorité réelle quand on le compare même avec ceux qui sont vendus 20 à 25 % plus cher. Cet accord entre la modération du prix et la bonté du produit dérive naturellement de la position spéciale de la Maison MENIER.

- 1° — Elle importe elle-même d'Amérique ses provisions de cacao, et des agents, établis aux lieux mêmes de production, y choisissent les meilleures espèces.
- 2° — Sa fabrication a pris une telle importance que ses frais répartis sur cette grande production deviennent bien moindres que dans les fabriques ordinaires.
- 3° — Fondée depuis longues années, elle a eu le temps d'amortir le capital représenté par ses machines et son installation industrielle; l'intérêt de ce capital n'est plus une cause d'augmentation de ses prix de revient.

On peut donc faire ce raisonnement : si elle achète moins cher les bonnes sortes de cacao, si elle fabrique à moins de frais, elle peut conséquemment vendre à meilleur marché les qualités de Chocolat que d'autres fabriques doivent coter à un plus haut prix.

A cette conclusion logique, il faut ajouter que la Maison MENIER a pour système de réduire toujours dans de justes limites le prix de ses Chocolats, afin d'appeler le plus grand nombre possible de consommateurs à se servir d'un aliment aussi salubre. C'est ainsi que, fidèle à ses principes, elle n'a pas hésité à faire, par un abaissement de ses prix, profiter le consommateur de tout le dégrèvement des droits de douane sur le sucre et le cacao;

Aussi, par suite de ce dégrèvement, les prix sont-ils fixés comme ci-dessous :

SANTÉ.		Le 1/2 kilog.	VANILLE.		Le 1/2 kilog.
Qualité fine, papier jaune	1 fr. 90 c.	Qualité fine, papier vert	2 fr. 50 c.
— fine supérieure, — chamois	2 20	— fine supérieure, — lilas	3 ..
— surfine, — rose	2 50	— surfine, — bronzé	3 50
— par excellence, — bleu	3 ..	— par excellence, — blanc glacé	4 ..

IRRIGATEURS
 Invention du Docteur EGUISIER,
 Indispensables pour LAVEMENTS et INJECTIONS. Nouveau Brevet de perfectionnement s. g. d. g. récompense à l'Exposition universelle de 1855.
 L'IRRIGATEUR, marque L. F., est reconnu supérieur par tous les Médecins; son tube est à vis mobile; il fonctionne seul; ne se dérange jamais et dure indéfiniment.
PRIX 14 FRANCS ET AU-DESSUS.
 DÉPÔT CENTRAL CHEZ **DRAPIER ET FILS** BANDAGISTES-HERNIAIRES
 Rue de RIVOLI, 41, et boul. de Sébastopol, pl. de la Tour-St-Jacques. — Expéd. dans toute l'Europe.

PÂTE ET SIROP A LA CODÉINE DE BERTHÉ
 Peu de médicaments possèdent des propriétés aussi certaines que la Pâte et que le Sirop de Berthé; aucun ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les douleurs nerveuses.
 Ces vérités démontrées par les expérimentateurs les plus autorisés, ont conquis à ces préparations une place tout à fait à part parmi les Pectoraux connus; aussi les contrefacteurs cherchent-ils à en tirer parti.
 Pour mettre un terme à des substitutions blâmables, nous rappelons qu'on évitera toute fraude en exigeant sur chaque produit le nom de Berthé et la signature ci-contre.
 Dépôt à la Pharmacie du Louvre, 151, rue Saint-Honoré, et dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger.

BRONZES D'ART. Les propriétaires des magasins de bronzes (ancienne fabrique Ed. Vittoz et C^e), continuent leur exposition de bronzes d'art, pendules, candélabres, lustres, flambeaux, statuettes, groupes, feux, suspensions de salle à manger et objets de fantaisie, rue Popincourt, 88, à la fabrique. Vente à prix fixe.

MALADIES CONTAGIEUSES, VICES DU SANG. DARTRES
 Guérison rapide et en secret des maladies primitives ou constitutionnelles des deux sexes, par les BISCUITS PURGATIFS du Dr OLLIVIER, de Paris. Dans ce médicament agréable et commode, les principes actifs sont chimiquement combinés, avec les substances nutritives, ce qui permet leur facile digestion et leur circulation jusqu'aux extrémités des fibres organiques où ils détruisent la cause même du mal, ce qui constitue la guérison radicale. Ce résultat important, qui caractérise exclusivement la méthode dite alimentaire du docteur Ollivier, ne pourrait être obtenu par aucun autre médicament sous les formes pharmaceutiques ordinaires.
 Après quatre ans d'épreuves publiques, couronnées de succès, les BISCUITS OLLIVIER ont été APPROUVÉS PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE, AUTORISÉS DU GOUVERNEMENT, et, de plus, une récompense de 24,000 fr. a été votée au Dr Ollivier. — Les Biscuits s'emploient avec succès contre toutes les maladies qui consistent d'un vice du sang ou de l'acreté des humeurs. — Ils guérissent surtout très vite les maladies contagieuses, les dartres, les scrofules, quelle qu'en soit la gravité, la forme ou l'ancienneté, les accidents consécutifs de la bouche, du nez, des yeux, des oreilles, les douleurs rhumatismales, les démangeaisons, les rougeurs du visage, etc. — A PARIS, rue SAINT-HONORÉ, 274, au 1^{er} étage. Consultations gratuites de midi à six heures, et par lettres affranchies.
 (Dépôt dans les Pharmacies.)

NOUVELLE DÉCOUVERTE adoptée officiellement par 9 gouvernements

EAU ECARLATE BREVETÉE s. g. d. g. absolument sans odeur SERVANT à DÉTACHER spécialement les draps et étoffes de laine de toutes nuances et leur rendant la couleur et le lustre primitifs.
 ENTREPOT GENERAL : BURDEL ET C^e 62. — RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE. — 62 fourniss. de la maison de S. M. l'Empereur et de la maison royale d'Angleterre. Prix du fl. 1 fr. 25
 Dépôt : chez MM. les épiciers, pharmaciens, etc., de Paris, de la province et de l'étran.

VAPORISATEUR RIMMEL
 Le VAPORISATEUR est recommandé par les premiers médecins de Londres, pour ses qualités hygiéniques; il s'emploie dans les hôpitaux et chambres de malades, pour corriger les mauvaises odeurs et assainir l'atmosphère.
NOUVEL APPAREIL breveté s. g. d. g. pour répandre l'arome des fleurs et purifier l'air dans les appartements, salles de bal, théâtres, etc.
PRIX : depuis 7 fr. 50 c.
PARFUMERIE ANGLAISE, 17, Boulevard des Italiens.